

# AGENT D'ACCOMPAGNEMENT PÉRISCOLAIRE

Site Emploi Territorial — opération n° 085251224000533

Temps complet — 35h — Emploi permanent — À pourvoir dès le 01/03/2026

Située sur le littoral vendéen, entre mer, marais et forêt, Saint-Jean-de-Monts est une ville balnéaire majeure de la côte Atlantique de 8 900 habitants (station classée de tourisme 40-80 000 hab.) qui offre un cadre de vie agréable et une destination touristique d'exception grâce à son patrimoine naturel, ses multiples infrastructures sportives et culturelles ainsi que ses évènements d'envergure. Sa population atteint environ 100 000 habitants l'été.



**REJOIGNEZ  
NOUS !**

Riche de nombreuses infrastructures de sport et de loisirs, ainsi que d'espaces naturels variés, la Commune a investi le domaine de l'enfance jeunesse depuis plus de 30 ans. À ce jour, près de 35 agents interviennent chaque jour pour l'accueil et les loisirs des enfants et jeunes du territoire. Ambitieuse, la Commune compte jouer pleinement son rôle dans les futures dynamiques de territoire (CTG).

Animés par des valeurs de bien vivre ensemble, de travail collaboratif et de proximité, les services de la Ville (200 agents) travaillent aux côtés des élus afin d'agir pour le développement durable et responsable de Saint-Jean-de-Monts.

Les candidatures (lettre de motivation + CV + dernier arrêté de situation administrative)

sont à adresser par courriel **avant le 13 février 2026** à :

[rh@mairie-saintjeandemonts.fr](mailto:rh@mairie-saintjeandemonts.fr) ou à l'adresse ci-après :

Madame le Maire - Hôtel de Ville - 18 rue de la plage - CS 40706—85167 SAINTJEAN DE MONTS

# MISSIONS ET PROFIL



Le Service Enfance Jeunesse regroupe trois structures pour l'accueil des enfants de 3 mois à 17 ans. Au sein de l'Accueil de loisirs, sous l'autorité du responsable de l'accueil de loisirs Bord à Bord que vous exercerez vos activités. Vous serez chargé de faire des temps extra et périscolaires des temps de loisirs et d'apprentissage pour les enfants. Vos missions principales seront :

- Assurer les missions d'encadrement et d'animation dans le cadre de l'Accueil de loisirs en direction d'un public enfant âgé de 3 à 12 ans. :
  - ✓ Prise en charge des enfants les mercredis, vacances scolaires et vacances estivales
  - ✓ Veiller à la sécurité morale, physique et affective des enfants accueillis
  - ✓ Concevoir et élaborer les projets d'animation mis en place sur l'Accueil de loisirs, en lien avec le projet pédagogique et conformes à la réglementation SDJES
  - ✓ Participer aux différents temps de la vie quotidienne dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène
  - ✓ Participer aux réunions de préparation et bilan
  - ✓ Accueillir et transmettre les informations aux familles
  - ✓ Entretenir et ranger le matériel et les locaux
- Animation du temps Pause méridienne sur l'école élémentaire
- Animation du temps périscolaire garderie du soir sur les écoles :
  - ✓ Organiser et diriger l'Accueil périscolaire avec la mise en place d'animations
  - ✓ Accueillir les familles et faciliter la transition entre le milieu scolaire et le milieu familial
- Intervention et encadrement des enfants sur les temps ludothèque avec les écoles



- BAFA ou BPJEPS Loisirs tout public
- Permis B
- Avoir le sens du service public, du travail en équipe
- Connaissance des besoins fondamentaux et du rythme des enfants, de la pédagogie liée à l'enfance, connaissance de la réglementation en vigueur (SDJES, PMI...)
- Facultés d'adaptation et prise d'initiatives
- Savoir informer, répondre aux questions et conseiller efficacement
- Pouvoir gérer les situations difficiles avec les enfants (conflits, violence...)
- Faire preuve d'autorité et de pédagogie

## CONDITIONS D'EMPLOI

- Temps complet annualisé
- Rémunération statutaire, régime indemnitaire,
- Prise en charge 100 % cotisation PSC prévoyance
- CNAS, FDAS, Amicale du personnel, politique active de formation,
- Compte épargne temps